



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

Je soussigné :

.....

Domicilié :

.....

.....

Agissant à titre de :

.....de l'association :

.....

.....

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire de :

1^{er} groupe : boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degrés, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat.

2^{ème} groupe : **abrogé** (n'existe plus)

3^{ème} groupe : boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerise, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

A l'occasion de :

A (lieu de la manifestation).....

.....

Le.....

Horaire demandé : deh àh

(En cas de manifestation sur plusieurs jours, remplir une demande par jour)

Le

Signature

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT TEMPORAIRE

(A compléter par la mairie)

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Commune de PORT-BRILLET,

Vu la demande faite au recto de ce document,
Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L 33345-1 et L 3335-4 du Code de la Santé Publique,
Vu les articles L2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L 3331-1 et L 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Arrête :

M
.....est autorisé(e)

A ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie
(autorisation N°)

Le.....de.....h àh

Copie de cet arrêté sera adressée à la Gendarmerie pour accord. La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le
Le Maire,
Fabien ROBIN.